

EUROPE AMERIQUE

13 JANVIER 1949 — N° 187

FRANCE : 40 FR.

BELGIQUE : 7 FR.

SUISSE : 0,75 FR.



AQUI, RADIO
ANDORRA !

CLAUDE MALET :
**« JE DÉVOILE
LE SCANDALE
RADIO-ANDORRE »**

JE DÉVOILE

LE SCANDALE RADIO-ANDORRE...

(LE PLUS « GRATINÉ » DE L'APRÈS-GUERRE)

PAR

CLAUDE MALET

Correspondant parisien d'« Europe-Amérique »

L'importance du document que nous publions aujourd'hui n'échappera à personne. Il dévoile entièrement l'un des plus étonnants scandales de l'après-guerre; celui que les initiés ont baptisé « l'affaire Radio-Andorre »...

Son envergure est telle qu'on y trouve mêlés les personnages les plus en vue de la Radiodiffusion française; des firmes de publicité si importantes que leur veto suffit à museler une presse qui vit en grande partie des annonces commerciales; des hommes politiques influents dont l'attitude peut sembler étrange...

Disons tout de suite que jusqu'à ces derniers temps le Gouvernement français fut entièrement tenu dans l'ignorance des faits que rapporte Claude Malet. Mais sa réaction fut prompte : depuis le 1^{er} janvier le poste d'Administrateur général délégué de la Radiodiffusion française a été supprimé, c'est-à-dire que l'inamovible M. Jacques Meyer a été mis à pied... D'autre part, M. Jean Guignebert, ex directeur de la Radiodiffusion française a été écarté de son dernier bastion, l'officiel « Radio 48 ».

Les conseillers des Vallées avaient coiffé leurs pittoresques tricornes et revêtu leurs habits de cérémonie pour assister à l'inauguration de « Radio-Andorre », le poste le plus « haut » d'Europe. C'était au début de l'été 1939, quelques semaines à peine avant la déclaration des hostilités.

Monsieur Anatole de Monzie, Ministre des Travaux Publics, avait franchi le col d'Envalira pour représenter le Gouvernement français et, de leur côté, les autorités espagnoles avaient dépêché un représentant officiel.

On sait, en effet, que les Vallées andorranes, par un savoureux anachronisme dans l'histoire des peuples modernes, forment une principauté bicéphale dont le chef de l'Etat français — actuellement M. Vincent Auriol — et l'Evêque d'Urgel (province frontalière espagnole) sont les deux co-princes. L'un et l'autre exercent leur pouvoir par l'intermédiaire de leur délégué permanent qui porte le titre de *viguier*.

Cet Etat miniature, serti dans un des cirques pyrénéens les plus encaissés, étend sa souveraineté sur un territoire de 450 km. carrés à peine, où vivent quelque six mille âmes réparties dans six paroisses.

Les institutions qui régissent la principauté n'ont pas varié depuis l'arbitrage du roi d'Aragon en 1278 et les Andorrans ne se soucient nullement de changer une situation pri-

vilégiée qui les met à l'abri de toutes les tourmentes internationales.

Aussi, la neutralité est-elle pour l'Andorran une loi sacrée, la seule avec laquelle on ne transige pas dans ce pays heureux, où on ne paye pratiquement pas d'impôts, où 7 gendarmes suffisent à assurer le res-



pect de l'ordre et où la contrebande est officiellement considérée comme une industrie nationale.

On comprend que les habitants de ce paradis, perdu dans la montagne, soient, bien qu'hospitaliers aux touristes, si jaloux de leurs prérogatives.

Il est impossible à un étranger de devenir citoyen andorran à moins d'épouser une « pupille », c'est-à-dire une héritière, et la dissolution du mariage entraîne pour le mari la perte de sa nouvelle nationalité.

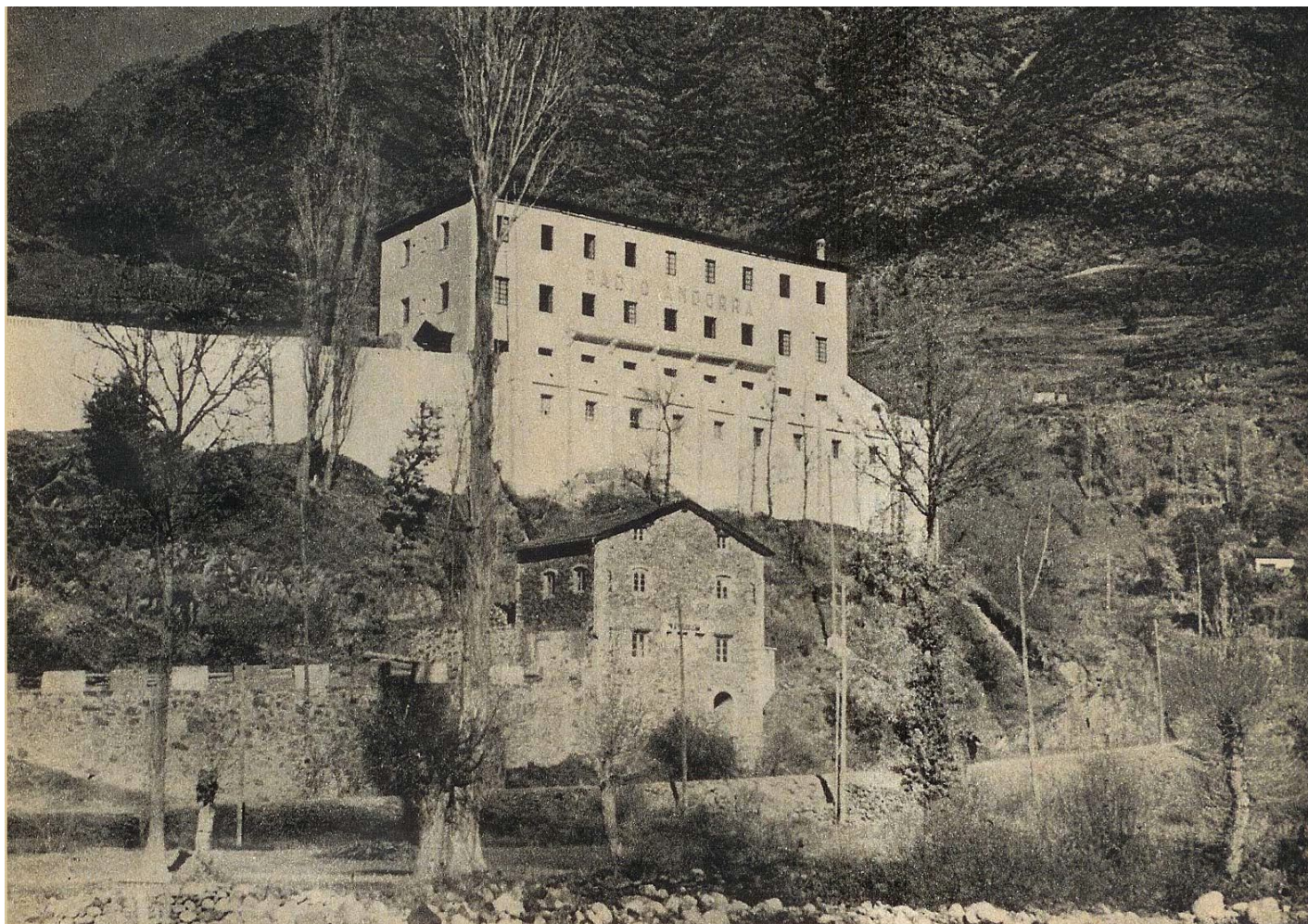
La difficulté s'accroît du fait que les pupilles, déjà rares dans une population aussi peu nombreuse, sont très demandées et que la plupart d'entre elles ont la sagesse de choisir un mari parmi leurs compatriotes, solides gars de la montagne.

Un Catalan espagnol, M. Estanislao Puiggros, eut pourtant la bonne fortune d'épouser Mlle Villà-Ribes, pupille andorrane, et, de ce mariage, naquit l'histoire de Radio-Andorre.

VICTORIA,
L'IRRESISTIBLE
SPEAKERINE.

Le 15 août 1935, le conseil des Vallées avait accordé à M. Buena-

Ci-contre : Le journaliste Jean-Maurice Hermann — administrateur de « Radio-Impérial » — qui déclencha dans « Franc-Tireur » la campagne de presse contre « Radio-Andorre ».



ventura Villa-Ribes l'autorisation de créer sur le territoire andorran un poste de Radiodiffusion strictement commercial. Les co-princes français et espagnol donnèrent leur accord, à l'expresse condition que ce poste ne diffuserait jamais ni informations, ni communiqués officiels, ni conférences, ni propagande politique d'aucune sorte. M. Estanislao Puigros, gendre de Villa-Ribes, voulant exploiter cette concession, dont il avait l'usufruit conjugal, obtint, de l'agence française de publicité Radio-

Informations, dirigée par Jacques Tremoulet, un prêt de 12 millions, moyennant quoi il s'engageait à réserver à cette Société, l'exclusivité de la publicité de Radio-Andorre pour la France, la Belgique et la Suisse.

Et c'est ainsi que le 7 août 1939, on entendit pour la première fois sur les ondes l'indicatif qui devait rapidement devenir célèbre : « *Aquí Radio-Andorra* ».

Victoria, la speakerine qui reçut du monde entier près de trente mille lettres d'amour, fournissait avec la

Ci-dessus et ci-contre : « Radio-Andorre », « le poste le plus haut d'Europe », objet des convoitises de MM. Bleustein, Jacques Meyer, Gurly, Michelson et autres Jean-Marie Hermann, qui se lancèrent à tour de rôle à l'assaut de l'émetteur...

situation pittoresque de la station, l'unique mais inépuisable matière des nombreux reportages parus dans les journaux parisiens, avant, pendant et après la guerre.

Paris-Soir publiait le 14 août 1939 un compte rendu de son envoyé spécial Jacques Rugat sur l'inauguration de ce poste émetteur juché au sommet d'un mamelon de granit. Le journal reproduisait les paroles par lesquelles le ministre français Anatole de Monzie soulignait ainsi le caractère de stricte neutralité de cette entreprise : « *Nous ne construisons pas sur l'ombre amie des Pyrénées d'ouvrages militaires*, disait-il. *A ce signe, l'Espagne reconnaîtra notre confiante patrie.* »

Le même journal, publiant en 1941 un reportage de Marc Augier, appâtait ainsi ses lecteurs : « *En Andorre, paradis à l'ombre des épées, j'ai dansé un tango avec Victoria, speakerine du poste le plus mélodieux du monde.* »

Au lendemain de la libération, en octobre 1944, *Libé-Soir* titrait ainsi



Ci-dessus : Les frères ennemis, Jacques Meyer (à gauche) et Marcel Bleustein, après s'être entendus pour éliminer leurs concurrents, se sont trouvés en désaccord sur le partage du fromage de la publicité radiophonique en France...

un « papier » de Jacques Michel : *« Mlle Aïqui avait fait vœu de silence ! La speakerine de Radio-Andorre est en effet une ancienne novice, chassée de son couvent par la Révolution espagnole. »*

Le ton badin de ces articles, cueillis au hasard de la presse quotidienne à trois époques différentes, montre assez la sympathie que sa neutralité avait value parmi le grand public à l'émetteur andorran.

En pleine guerre, le Directeur de la station recevait à la fois une lettre de félicitation adressée par un commandant de sous-marin italien et une carte de remerciement envoyée du front de Libye par un sous-officier des Forces Françaises Libres.

Tous deux, comme tant d'autres, étaient reconnaissants à ce poste de leur envoyer une bouffée d'air qui ne sentait pas la poudre et de leur permettre l'évasion d'un instant vers les joies paisibles des temps de paix.

Radio-Andorre en effet n'a jamais diffusé sur ses antennes — son statut le lui interdisait d'ailleurs formellement — aucune émission qui ne soit strictement musicale ou publicitaire. Jamais la moindre information, le communiqué le plus laconique n'ont été lus devant son micro.

Ci-contre : Jean Guignebert, premier directeur de la Radiodiffusion française, au temps où il guignait, lui aussi, le célèbre poste andorran.

UN GRAND BOUM !

On comprend dès lors la stupéfaction des auditeurs de ce poste, lorsqu'éclata, un an environ après la Libération, ce que l'on a appelé « l'affaire Radio-Andorre ».

C'est M. Jean-Maurice Hermann qui orchestra brusquement contre le poste neutre une campagne de presse d'une violence pour le moins inattendue : « Radio-Andorre a collaboré; Radio-Andorre a fait de l'espionnage (sic); Radio-Andorre = Radio-traître; Radio-Andorre a été un poste nazi. »



D'autres quotidiens et périodiques emboîtèrent le pas aux premiers, pour des raisons que nous révélerons plus loin.

Quelques journaux enfin, étonnés du caractère insolite de cette brusque offensive, envoyèrent des reporters pour enquêter sur place. Ceux-ci découvrirent rapidement que l'affaire avait été créée de toutes pièces et, ensuite, méthodiquement gonflée. Ils voulurent alors savoir qui menait le jeu et dans quels buts. C'est à leur retour à Paris qu'ils découvrirent le pot aux roses.

Et cependant, en dehors de quelques articles timides ou incomplets, aucune de ces enquêtes n'a jamais été publiée en entier.

LA VERITE TOUTE NUE...

Quel est donc le personnage ou le groupe de personnages assez puissant pour museler ainsi la grande presse ?

Quels mystérieux intérêts ont provoqué un tel déchaînement de haine et d'insultes ?

Pourquoi, en un mot, cherche-t-on depuis près de trois ans à amener l'opinion contre le poste le plus neutre du monde ?

La vérité, toute la vérité sur l'affaire Radio-Andorre, la voici.

Le territoire français n'était pas encore entièrement libéré que, déjà, les aventuriers du « résistancialisme » commençaient le grand partage.

Les bonnes places, dont on avait eu soin de jeter préalablement les titulaires en prison, furent largement distribuées à tous les « initiés », tandis que les biens que l'on avait pu confisquer après avoir fait condamner leur propriétaire, étaient tout simplement « dévolus », pour employer le terme juridique officiel qui depuis a été adopté par le manuel du « Parfait Fifi-cambrioleur ».

C'est sur les entreprises de presse et la radio (souvent les deux à la fois) que les connaisseurs jetèrent d'abord leur « dévolu ».

M. Jean Guignebert se faisait « parachuter » en même temps à la direction de la Radiodiffusion française et au Comité directeur du journal communisant *Franc-Tireur*.

M. Jean-Marie Hermann trouvait, on verra pourquoi, que son emploi de rédacteur au *Populaire* s'accordait fort bien avec les fonctions d'administrateur de *Radio-Imperial*.

Plus rusé, M. Jacques Meyer fit moins parler de lui. Mais il réussit le tour de force de se faire nommer à la fois directeur adjoint de la *Radiodiffusion française*, président de *Radio-Imperial* et président de la *SOFIRAD* (Société financière de radiodiffusion), ce qui ne l'a pas empêché de s'assurer un droit de regard sur la société de publicité niçoise qui exploite la station de *Radio-Monte-Carlo*.

Ces nouveaux seigneurs de la radio ne forment qu'une seule et même bande. Directement ou indirectement, ils étaient avant guerre les obligés de M. Marcel Bleustein, lui-même créature du groupe Dreyfus.

Avant 1940, Bleustein contrôlait les postes de *Radio-Cité*, *Radio 37*, *Radio-Normandie* et *Radio-Tunis* par le truchement de la société *Publicis* dont les principaux clients étaient les chaussures André, les meubles Léviton, les fourrures Brunswick, la Saponite, Burma, etc...

Après avoir subi sous l'occupation une éclipse forcée, Bleustein a su profiter des remous de la Libération pour rattraper le temps et les affaires perdus. En quelques mois,

il mit sur pied un véritable trust de publicité qui lui donna un moyen de pression d'autant plus efficace qu'il est occulte, sur une partie de la presse française, de droite comme de gauche. Mais le personnage est insatiable. Disposant de puissants leviers de commande dans la presse et le cinéma, il veut également retrouver ceux qu'il possédait à la Radio. Il ne réclame rien de moins que la création d'une chaîne de postes privés dont l'exploitation et la publicité lui seraient pratiquement réservées. Ce serait, en fait, un véritable monopole qui lui serait ainsi concédé.

Pour faire aboutir ce projet devant l'Assemblée nationale, Bleustein est assuré de l'appui des membres les plus actifs de la Commission de la Radio.

Il se heurtait cependant, dans son entreprise, à son ami Jacques Meyer lui-même qui, de son côté, voudrait faire aboutir un autre projet — d'origine gouvernementale celui-là — qui autoriserait l'émission de publicité commerciale sur les antennes officielles. M. Meyer, agent de publicité, deviendrait alors le client privilégié de la Radiodiffusion française, dont il est le directeur adjoint.

En violent désaccord sur ce point, Bleustein et Meyer n'en restent pas moins de vieux frères. Ils continuent à mener en commun, par exemple, la guerre implacable qu'ils ont dé-

clenchée il y a trois ans pour éliminer tous les autres concurrents. Leurs objectifs principaux étaient et restent : Tremoulet et Radio-Andorre.

UN CERTAIN M. TREMOULET.

Jacques Tremoulet, l'adversaire le plus redoutable des Bleustein et des Meyer fut un des pionniers de la radio en France.

Il créa, en 1925, l'émetteur de *Radio-Toulouse*, qui fut le premier poste français de radiodiffusion privée. Homme d'affaires d'envergure, Tremoulet fonda ensuite la société de publicité *Radio-Informations* qui desservait avant la guerre les postes de *Radio-Bordeaux*, *Radio-Méditerranée* et *Radio-Ile-de-France*.

À la Libération, cet homme, dont l'attitude sous l'occupation a été par la suite, reconnue irréprochable (1), a dû s'enfuir précipitamment en Espagne, poursuivi par la meute déchaînée de ses concurrents qui désiraient se venger par l'infamie d'un adversaire jusque là imbattable sur le plan commercial.

Aujourd'hui encore, alors que tous ses biens ont été mis sous séquestre, Tremoulet continue, par delà les Pyrénées, à hanter les nuits des nouveaux maîtres de la Radio.

Le second objectif de cette « guerre des ondes » : Radio-

Ci-dessous : Les forces armées des co-princes des Vallées (l'évêque d'Urgel et M. Vincent Auriol).



(1) La Cour de Justice de Toulouse vient de renvoyer une nouvelle fois « l'affaire Tremoulet », ouverte depuis trois ans. Le président a réclamé un supplément d'information à la suite du coup de théâtre provoqué par la production d'un document massue : le rapport Kurt Mair.

Interrogé par M. Wibot, Directeur de la Sûreté nationale, cet Allemand, qui fut chargé par Hitler de s'infiltrer dans les conseils d'administration des postes privés de l'Europe occupée, a déclaré que Tremoulet était le seul à lui avoir résisté efficacement et jusqu'au bout.

Andorre, n'est pas sans lien avec le premier. Nous savons que c'est un prêt accordé par *Radio-Informations* qui a permis la construction de l'émetteur andorran. C'était assez pour créer, dans l'opinion publique une confusion facile à exploiter.

Mais sur le plan juridique, et en dehors de toute considération de droit international, un artifice aussi grossier n'avait aucune chance de réussir. Il ne suffit pas pour confisquer une affaire de faire condamner — ou de vouloir faire condamner — celui qui en fut un moment le bailleur de fonds.

On engagera donc des poursuites contre le concessionnaire et le directeur. Le premier, Estanislao Puigros, a été inculpé d'espionnage, accusation tellement ridicule quand il s'agit d'un sujet étranger n'ayant jamais mis les pieds en France pendant toute la durée de la guerre, que le tribunal l'a pratiquement abandonnée. Autant valait-il, ainsi que l'a dit avec humour un avocat pendant l'audience, faire comparaître devant une juridiction française, le général Franco en personne que l'on accuserait d'être un espion.

Le second inculpé est Etienne Laffont, directeur du poste. Il l'a été pour intelligence avec l'ennemi. Des témoignages étaient nécessaires? Qu'à cela ne tienne, on en trouvera... à condition de ne pas se montrer trop difficile sur la qualité.

DEUX TEMOINS DE PREMIER PLAN.

Deux témoins se sont prêtés à ce jeu. D'abord l'espionne France Cazamajou, dite « Lapin blanc », Agent B. 821, qui fut arrêtée à la Libération après avoir successivement servi — et trahi — cinq pays différents. Condamnée à mort, elle monna sa grâce en portant des témoignages dont il est superflu de souligner le caractère plus que suspect.

Voici en quoi se résument ses accusations contre les dirigeants de Radio-Andorre : « Je n'ai jamais rencontré ces personnes, mais j'ai entendu dire par des amis de l'Abwehr qu'ils étaient en bons termes avec eux. »

L'autre témoin à charge, l'ingénieur Alfred Edel, est un ancien employé de Radio-Andorre, congédié parce que la présence de son ménage dans la Principauté était devenue « indésirable ». (En effet, sa femme, ancien agent de la Gestapo, condamnée à mort par la Résistance (1) pour avoir dénoncé 14 maquisards, ne fut « dédouanée » à la Libération qu'à l'expresse condition de continuer à travailler pour les services de renseignements français...

Originaire d'Alsace, Edel lui-même avait manifesté, à plusieurs

(1) Voir discothèque de la B. B. C. et collection du journal clandestin français « Combat ».



Ci-dessus : Victoria, l'irrésistible speakerine (« A qui, Radio-Andorra !... »), a reçu, du monde entier, plus de 30.000 lettres d'amour...

Ci-dessous : ... Elle est cependant l'épouse légitime et bourgeoise d'un garagiste d'Andorre-la-Vieille.



reprises pendant la guerre, son intention d'aller combattre dans les rangs de la Wehrmacht. Seule, l'insistance de ses chefs le dissuada de mettre son projet à exécution.

Sur la foi de ces deux témoignages (?), un mandat d'arrêt fut lancé contre Etienne Laffont et, en violation des lois séculaires qui régissent les Vallées, on décida purement et simplement d'organiser un raid au delà de la frontière pour enlever l'inculpé. Dans le plus grand secret, un capitaine, un lieutenant et un adjudant de gendarmerie, à bord d'une traction avant, se présentèrent devant le Directeur du poste à Andorre-la-Vieille. Mais celui-ci,

instruit par l'expérience, ne se laissa pas faire.

Il avait, en effet, déjà été l'objet, sous l'occupation, d'une première tentative d'enlèvement... mais cette fois-là, par la Gestapo. Cette affaire provoqua un incident diplomatique dont les conséquences auraient pu être graves. Le baron Degrand, viguier de France, dut présenter les regrets de son gouvernement au co-prince espagnol et préciser qu'il s'agissait d'une erreur. Il donna l'assurance que de semblables faits ne se reproduiraient plus.

C'est donc selon la procédure de contumace que l'affaire Laffont, conjointement à celle de Tremoulet,

vint à l'audience du 28 novembre 1946 devant la cour de Justice de Toulouse.

Ceux qui convoitaient l'émetteur andorran croyaient bien qu'ils allaient enfin atteindre leur but. L'arrêt de condamnation ne semblait faire aucun doute. Ne disait-on pas, dans les couloirs du Palais, qu'il était rédigé depuis la veille et que plusieurs membres du Parquet général y avaient collaboré...

La Radiodiffusion française avait placé à la frontière, deux de ses fonctionnaires, dont Edel, devenu un des fidèles serviteurs de Jacques Meyer. Ils avaient ordre de prendre possession de la station dès que la décision des jurés serait devenue officielle.

En quelques minutes, en effet, sans même que le volumineux dossier déposé sur le bureau, ait été délié, sans qu'aucun témoin à décharge (1) ait été entendu, les jurés ont condamné à mort Tremoulet et Laffont.

Mais le tribunal devait en même temps statuer sur la demande déposée par des parents et amis des prévenus qui, s'appuyant sur l'article 468 du code d'Instruction criminelle prétendaient présenter l'excuse des contumax et en plaider la légitimité.

Sur ce point encore, la Cour, après réquisitoire du Commissaire du gouvernement, rendait un arrêt déclarant l'article 468 inapplicable devant les Cours de Justice.

Tout avait été prévu. Tout... sauf que ce dernier arrêt permettait aux parents des contumax de se pourvoir en cassation, ce qui avait pour conséquence de suspendre les effets de l'ensemble du jugement, y compris l'arrêt de condamnation.

Les deux fonctionnaires de la Radiodiffusion n'avaient plus qu'à rentrer chez eux.

ACHETONS L'EVEQUE !...

Les voies judiciaires se révélant longues et malaisées, ceux qui s'étaient juré de s'emparer à tout prix de Radio-Andorre essayèrent une méthode plus directe et qu'ils espéraient plus efficace.

Le baron Degrand fut remplacé par M. Bertrand qui, comme Consul de France à Monaco, avait déjà facilité les tractations de la SOFIRAD avec Radio-Monte-Carlo.

Le nouveau Viguier ayant préparé le terrain par de menues politesses, on proposa à l'Evêque co-prince des Vallées d'annuler la concession faite à la famille Villa-Ribes Puiggros et de constituer pour exploiter Radio-Andorre une société dont le capital serait réparti à rai-

(1) Il y en avait plus de cent, parmi lesquels des fonctionnaires du Consulat britannique de Barcelone, des Agents de l'Intelligence Service, des évadés de France et des membres de la Résistance espagnole dont certains résident à Toulouse même.

son de 49 % au co-prince espagnol et 51 % à la SOFIRAD. Inutile d'insister sur l'intérêt que présentait cette combinaison, pour M. Jacques Meyer qui est à la fois agent de publicité et président de la Société Financière de Radiodiffusion.

La manœuvre avait d'ailleurs peu de chance de réussir. En effet, rien n'autorisait, même un co-prince, à annuler une concession régulièrement accordée en 1935. Mais ceux qui sont habitués à tout obtenir, finissent par ne plus douter de leur pouvoir, et l'on tenta d'acheter « l'Evêque espagnol moyennant quelques millions de pesetas ». Blessé au plus haut point dans sa dignité, le prélat rompit brutalement les pourparlers.

Une démarche tentée au Vatican pour exercer pression sur lui n'obtint évidemment pas plus de succès.

Après cet échec cuisant, il ne restait plus qu'à passer à l'action directe. « Ce qui signifiait que tout serait mis en œuvre pour priver la station de ses moyens d'existence, ceux-ci provenant essentiellement de la publicité ».

Deux armes, de véritables armes de guerre, furent employées à cet effet : le blocus à l'anglaise et le brouillage à l'allemande.

En mai dernier, les disques français de publicité, que des skieurs transportaient chaque semaine par delà le col d'Envalira, furent subitement, et sans motif, interceptés, puis retournés à leurs expéditeurs. Le passage de ces disques, pourtant tout à fait régulier, était couvert par un engagement formel de l'Office des Changes. Mais l'on s'en moquait, comme on se moquait de fermer une porte de plus à la propagande nationale.

Quelques jours après — deuxième phase de l'offensive — un véritable brouillage de guerre, comme au temps des nazis, rendait inaudibles les émissions andorranes, condamnées à subir en fond sonore, l'obsédante et monotone modulation que l'on avait bien espéré il y a trois ans ne plus jamais entendre. Le sabotage provenait de l'émetteur de 20 kws de Bordeaux Neac où fut installé un brouilleur allemand, expédié spécialement de Paris et dans le plus grand secret.

L'ordre d'interdiction pour le passage des disques a été illégalement donné par un fonctionnaire de la Radiodiffusion, sans que fût prévenue la Présidence du Conseil dont dépend pourtant cette Administration.

Quant au brouillage, qui au moment où nous écrivons ces lignes, continue à troubler les émissions andorranes, il est évident qu'il trouve également son origine au sein même de la haute direction de la Radiodiffusion.

Ce procédé inqualifiable soulève, on s'en doute, des protestations in-

dignées du personnel de cette administration, qui se refuse absolument à être l'instrument d'intérêts particuliers n'ayant rien à voir avec ceux de la maison dont ils font partie et encore moins avec ceux de leur pays. Le Syndicat autonome a voté à l'unanimité, moins une abstention, une motion dans laquelle il déclare notamment :

« Informés que l'émetteur de Bordeaux Neac est actuellement et par ordre supérieur utilisé pour brouiller les émissions de Radio-Andorre, nous marquons notre désapprobation formelle de tels procédés qui sont indignes de la République et de la Démocratie.

» D'autre part, il est inadmissible, au moment où des crédits sont refusés pour la mise en service de nouveaux émetteurs, que la radio française utilise et paye un émetteur de 20 kws pour effectuer une telle besogne... »

L'AVENTURIER BESSARABIEN ET L'AVENTURE TANGERROISE.

Pour la compréhension totale de l'affaire Radio-Andorre, il reste encore à expliquer comment Jacques Meyer et son groupe ont pu trouver constamment auprès de très hautes personnalités l'appui qui leur était nécessaire pour tenter de s'approprier la station pyrénéenne.

Ceci est encore une histoire dont l'action commence à la veille de la guerre et dont le héros, M. Michelson, n'est pas le moins étrange des personnages de cette bizarre affaire.

Israélite, issu des confins de la Bessarabie, Michelson débarqua un beau jour à Paris avec pour tout bagage un passeport d'heimatlos, quelques mots de français, et une forte dose de culot. Il obtint bientôt du groupe financier Rothschild une petite somme d'argent destinée à acquérir à Tanger un poste émetteur d'amateur, de très faible puissance, qu'il était chargé de transformer en station à grande portée afin d'apitoyer le monde sur le triste sort de ses coreligionnaires en Allemagne.

La Société Tangerroise de Radiodiffusion était née. Cependant, elle ne comprenait encore qu'un matériel inutilisable, ainsi qu'une villa et un bout de terrain grevés d'hypothèques. Tout restait à créer.

Michelton s'adressa une seconde fois aux bonnes âmes qui l'avaient financé. Mais celles-ci, trouvant excessive la somme de 20 millions demandée pour entreprendre les travaux et acheter un émetteur, refusèrent d'avancer des fonds nouveaux.

Les choses en étaient là, lorsque la

guerre éclata et donna à notre « businessman » l'occasion qui décida de sa carrière.

Mû, pensait-on, par la nostalgie d'une patrie à servir, Michelson, par acte authentiquement passé, fin 1939, devant un notaire parisien, fit donation de la *Société Tangerroise de Radiodiffusion* au Gouvernement français. Entendez qu'il lui céda la totalité des actions mais que les parts de fondateur qui représentaient 90 % des bénéfices futurs restaient entre ses mains.

En contre-partie de ce geste généreux, le gouvernement français, représenté dans cette affaire par M. Georges Mandel, Ministre des Colonies, promettait :

1°) de fournir un émetteur puissant;

2°) de confier l'exploitation de la station à Michelson. On demeure confondu devant une telle virtuosité et pourtant, ce n'est pas tout.

En effet, l'apatride Michelson réussissait à obtenir, en outre, du gouvernement de la France en guerre, de stupéfiants contrats, d'un caractère curieusement unilatéral, autorisant sa société de gérance à installer et à exploiter des postes émetteurs dans les possessions suivantes : Saint-Pierre et Miquelon, La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, l'Îlot de Cliperton, Madagascar, l'Île de la Réunion, les Etablissements français de l'Inde, la Nouvelle Calédonie, l'Océanie, et, éventuellement, Dakar.

Le 28 mars 1940, la *Société Tangerroise de Radiodiffusion*, qui, neuf mois plus tôt ne possédait pour tout bien qu'une baraque dans la banlieue poussiéreuse de la ville internationale, prenait le nom prestigieux de *Radio-Impérial*.

On n'attendait plus pour inaugurer la station que le magnifique émetteur de 20 kws expédié à Bordeaux par la Radiodiffusion française. Il allait être embarqué à destination de Tanger, lorsque les troupes allemandes surgirent sur les quais — c'était en juin 1940 — et s'emparèrent de l'appareil...

Pendant les quatre ans d'occupation, l'affaire resta au point mort et c'est en vain que Michelson tenta de mettre son affaire sur pied aux Etats-Unis.

Il revint en France dès que le territoire fut libéré et réclama aussitôt au gouvernement français l'émetteur promis. On chercha alors à l'éliminer de *Radio-Impérial* dont il accepta de se désintéresser moyennant une somme de 100 millions de francs, dont une partie devait être payée à Tanger en dollars et en livres. C'est le contribuable français qui fit les frais de l'opération... Grâce à cette somme énorme, Michelson put acheter en dollars et payer d'avance pour un an, toutes les heures d'émission sur ondes courtes du poste *Radio-*

DEVENEZ TECHNICIEN DIPLOME

EN AUTOMOBILE
MECANIQUE - ELECTRICITE
AVIATION - CHIMIE - T.S.F.

en suivant chez vous
LES COURS
PAR CORRESPONDANCE
de

L'Ecole Technique Moyenne et Supérieure de Charleroi

Demandez la brochure gratuite n° 5
qui vous donnera tous renseignements

DIRECTION :
78-84, Boulevard MAYENCE
CHARLEROI

Le plus ancien et le plus
important établissement

Monte-Carlo, qui sont, on s'en souvient, contrôlées par la *SOFIRAD* de M. Jacques Meyer.

Quant à la présidence de *Radio-Impérial*, on sait qu'elle revint à l'omniprésent Jacques Meyer, qui réclama à son tour au Gouvernement français l'émetteur promis par M. Mandel à Michelson.

Une commission inter-ministérielle fut chargée de régler la question. M. Missa, ami de Jacques Meyer, y représentait la Radiodiffusion française. Il suggéra, innocemment, au gouvernement de se libérer de son obligation envers *Radio-Impérial* en lui donnant le poste neutre de *Radio-Andorre*.

La proposition Missa fut adoptée, la plupart des commissionnaires n'ayant pas réalisé sur le mo-

ment l'absurdité et l'iniquité d'une telle suggestion, ni l'impossibilité matérielle et juridique de la réaliser.

Le lendemain éclatait l'affaire dite de *Radio-Andorre*. Le soin de déclencher et d'orchestrer la campagne de presse avait été confié à Jean-Maurice Hermann, journaliste, et... administrateur de *Radio-Impérial*, etc... (pour la suite, voir début de cet article).

VENDU AU PLAN MARSHALL OU AU KOMINFORM ?

Le grand public qui ignorait les dessous de cette incroyable affaire, et qui par conséquent ne pouvait comprendre la raison des attaques lancées contre la station pyrénéenne, n'était pas loin de croire qu'il existe vraiment un mystère de *Radio-Andorre*.

Comment ne pas être dérouté, en effet, par les accusations de collaboration et d'espionnage portées depuis la Libération, par une certaine presse, contre ce poste que l'on prétend marqué au sceau maudit de la croix gammée, alors que l'on pouvait lire dans le *Paris-Soir* de l'occupation, cette « troublante » révélation de Marc Augier :

« *Andorre-la-Vieille*, juillet 1941, Je m'entretenais avec C... sur les mystères de la radio attentiste et comme je me montrais plus pressant, que je posais des questions directes sur l'origine possible des capitaux de *Radio-Andorre* et sur les secrets de sa position d'attente, C... ramassa un bâton qui traînait contre le mur de la maison et se mit à dessiner négligemment une faucille et un marteau dans la poussière de la route. »...

Et aujourd'hui encore, on entend de braves gens affirmer sans rite, selon la tendance à laquelle ils appartiennent, que *Radio-Andorre* est financé par le plan Marshall ou bien qu'il n'est qu'une émanation du Kominform.

La vérité pourtant commence à se faire jour et, dans les milieux gouvernementaux, de nombreuses personnalités se sont émues de voir des organismes officiels et des services d'Etat utilisés cyniquement à des fins particulières, très particulières.

On trouve abusif également qu'un groupe d'aventuriers, bien souvent composé d'étrangers, n'ait pas hésité pour satisfaire ses propres intérêts à violer délibérément les lois séculaires d'un petit pays ami.

Personne, enfin, ne se soucie, en France comme en Espagne, de laisser une poignée d'hommes d'affaires transformer *Radio-Andorre* en foyer de discorde sur la frontière des Pyrénées, alors que cet émetteur bilingue a toujours été un lien et — probablement — l'un des rares sujets d'entente entre les deux pays.

Claude MALET.

Constipation

1

GRAIN DE VALS

**LAXATIF
DÉPURATIF**

Régularise doucement
les Fonctions digestives
et intestinales.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES